

## **Instruction de modifications de la base de données CIIS**

Remarque préliminaire : cette note est uniquement destinée aux collaboratrices et collaborateurs des offices cantonaux de liaison CIIS. Des données d'accès personnelles sont indispensables pour effectuer des modifications.

### **1) Données de connexion**

#### **Connexion à l'aide du nom d'utilisateur et du mot de passe**

Vos données personnelles (nom d'utilisateur et mot de passe) doivent être tenues secrètes pour des raisons de sécurité et ne doivent être communiquées à personne. Il est interdit de transmettre ces données aux institutions. Les modifications peuvent uniquement être effectuées par les offices de liaison CIIS des cantons. Veuillez également lire les indications sous le paragraphe « Confirmation automatique par email ».

Pour vous connecter à la base de données CIIS, rendez-vous sur le site [www.sodk.ch](http://www.sodk.ch), cliquez à gauche sur la rubrique « CIIS-Base de données », ouvrez la sous-page « Login Administrator » et saisissez ensuite votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

#### **Confirmation automatique par email**

Vos données d'accès sont connectées à votre adresse email, déclenchant par conséquent une confirmation automatique à chaque fois qu'une modification a lieu dans la base de données CIIS (saisir, modifier, effacer). Vous recevrez également un courriel, dès que vos données sont activées ou refusées. Il est donc important que personne d'autre ne connaisse vos données de connexion. Si vous voulez donner le droit de modifier vos contenus à une autre personne dans votre office de liaison CIIS, celle-ci peut demander ses données de connexion personnelles au SG CDAS en indiquant son adresse email.

### **2) Possibilités de modification**

#### **Saisie de nouveaux jeux de données**

Une fois enregistré, vous êtes dans la rubrique « Entrée/modification ». Pour saisir de nouveaux jeux de données, vous pouvez ouvrir un masque de données vide en cliquant en haut sur le bouton « Entrée/modification » (marqué en rouge). Veillez à ce que les données soient complètes et actuelles.

#### **Modification de jeux de données existants**

Une fois enregistré, vous êtes dans la rubrique « Entrée/modification ». Vous pouvez cliquer en haut sur « Rechercher » ou « Liste d'adresses » (en rouge), pour ouvrir un jeu de données existant. Veillez à ce que les données soient complètes et actuelles.

#### **Effacer les données**

Après la connexion, vous êtes dans la rubrique « Entrée/modification ». Pour ouvrir des données existantes que vous souhaitez effacer, veuillez cliquer en haut sur « Rechercher » ou « Liste d'adresses » (en rouge). Si vous effacez des données, celles-ci ne figurent plus dans la base de données. Elles ne sont pas sauvegardées sur la mémoire intermédiaire, mais directement dans l'archive. Le SG CDAS dispose des droits d'administrateur pour y accéder. Après un certain temps, les données dans cette archive sont définitivement effacées et ne peuvent plus être réactivées.

### **3) Premier contrôle par un office de liaison CIIS**

#### **Vérifier/corriger les propres modifications**

Une fois que vous aurez saisi vos modifications (nouveaux enregistrements, modifications) dans la banque de données CIIS, ces dernières seront sauvegardées sur une mémoire intermédiaire. Temporairement, les données modifiées restent comme elles l'étaient avant la modification, respectivement les nouvelles données n'apparaissent pas encore en ligne. En outre, elles apparaîtront dans la rubrique « Modifications » (en rouge). En cliquant en haut sur « Modifications » (en rouge), vous pouvez contrôler vos nouvelles données. Dans cette liste, vous pouvez modifier vos données, si nécessaire, tant qu'elles n'ont pas été mises en ligne par le SG CDAS. Une fois en ligne, les données disparaissent automatiquement de la rubrique « Modifications ».

### **4) Contrôle par le SG CDAS**

#### **Activer (seul le SG CDAS avec les droits d'administrateur peut le faire)**

Tous les 7 à 10 jours, le SG CDAS examine les nouvelles données saisies et modifiées sur la mémoire intermédiaire. Les informations erronées sont refusées (cf. remarques sous le paragraphe « Traitement des données refusées »). Si les informations sont entièrement correctes, le SG CDAS les active de sorte qu'elles apparaissent dans la base de données CIIS dans la version actualisée. Seul le SG CDAS est habilité à activer ou à refuser des informations, du fait qu'il dispose des droits d'administrateur requis.

### **5) Deuxième contrôle par l'office de liaison CIIS**

#### **Traitement des données refusées**

Si les données examinées par le SG CDAS devaient se révéler incomplètes (p. ex. date d'admission inexistante ou adresse manquante, etc...) ou inexactes (p. ex. date d'admission trop éloignée dans le futur, etc...), le SG CDAS les refusera, c'est-à-dire qu'il les acheminera de la mémoire intermédiaire dans la rubrique « Refusés » (en rouge), où le canton concerné pourra les retravailler. Le SG CDAS complète les informations de ce type toujours à l'aide d'un commentaire (affiché en bas des jeux de données) avec des remarques appropriées.

**Pour d'ultérieures informations, veuillez vous adresser au secrétariat CIIS, p. A. Secrétariat général de la CDAS, téléphone : 031 320 29 99, courriel : [office@sodk.ch](mailto:office@sodk.ch)**

Secrétariat CIIS / SG CDAS, 22.8.2014 (actualisé la dernière fois le 1.12.2017)